

Bien Vivre à Saint-Léger

BVSL



Photo d'Alain Laurent (Photo Club Bourdenysien)

N°133 - Novembre 2021



Saint-Léger
du Bourg Denis

Recensement

Du 20 Janvier 2022 au 19
Février 2022

p.2

Commerces

Plan de relance par
la Métropole en trois volets

p.10

Ça s'est passé...

... de mai à octobre. Retour sur
les évènements culturels

p.12

Recensement

Le recensement de la population 2022 aura lieu du 20 Janvier 2022 au 19 Février 2022.

Seules 7 personnes seront dûment habilitées par la Mairie pour procéder aux opérations de recensement. Chaque agent recenseur devra, avant de pénétrer dans votre domicile, vous présenter une carte d'habilitation avec sa photo.

La Mairie recherche encore des agents recenseurs. Les candidats intéressés sont priés de transmettre une lettre de motivation accompagnée d'un CV à Madame Le Maire au 829 Route de Lyons 76160 Saint-Léger-du-Bourg-Denis.

Une bonne connaissance du territoire communal est souhaitable.



Un rappel : Le recensement est obligatoire et strictement confidentiel. Seule l'INSEE a compétence pour connaître des informations transmises dans les imprimés qui vous seront remis.

Alors, un grand merci pour le bon accueil que vous réserverez à nos agents recenseurs qui feront tout ce qui est en leur pouvoir pour vous aider à remplir ce devoir qui a lieu tous les 5 ans et qui est indispensable pour connaître l'évolution de la commune et adapter en conséquence les services publics.

Rappel des horaires des activités bruyantes

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Déchetterie

La déchetterie de Darnétal (sente de la ravine) comme toutes celles de l'agglomération, est à votre disposition les

- Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Le vendredi de 14h45 à 17h30.

Tél : 02.35.36.11.78

Si vous ne pouvez vous rendre à la déchetterie, la collecte des encombrants à domicile a lieu sur rendez-vous au 0 800 021 021. En habitat collectif les rendez-vous sont pris par le responsable d'immeuble.

Bien Vivre Ensemble

Vive les sacs poubelle pour les déjections canines. Stop aux dégradations dans la commune.

La mairie grâce au service technique fait des efforts pour embellir votre cadre de vie par de beaux massifs de fleurs, de la propreté. Malheureusement certaines personnes cassent des chose qu'il faudra réparer ou remplacer, cela à un coût pour tous.

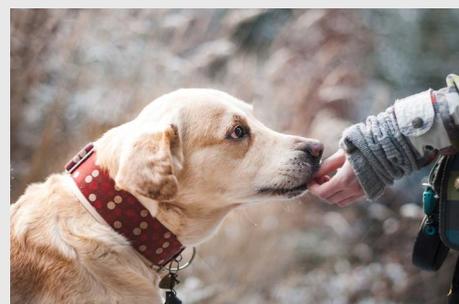
Faisons tout pour que notre commune soit agréable à vivre.

Vols d'animaux



Sur notre commune nous subissons des vols d'animaux.

Tenez vraiment vos chiens en laisse et faites très attention.



Il y a aussi malheureusement des vols de fleurs dans les cimetières.

Un homme venant soi-disant de la mairie sonne à votre porte pour vendre des calendriers ...ne lui ouvrez pas car c'est une arnaque.

SOMMAIRE

3 Édito

4 Vie communale

5 Vie sociale

6 Vie associative

9 Vie d'autrefois

10 Vie des commerces et entreprises

11 Urbanisme

12 Culture

14 Jeunesse et scolarité

15 Tribunes

16 Agenda / Etat civil

Numéro imprimé sur papier recyclé FSC mixte

ÉDITO

Géraldine THERY

Maire de Saint-Léger-du-Bourg-Denis



Chères Bourdenysiennes, Chers Bourdenysiens,

Au moment où, après tant d'inquiétudes et même de souffrances dues à la crise sanitaire, la vie semble peu à peu reprendre un rythme normal, voilà qu'il faut accepter, comme vous avez pu l'apprendre, les différentes démissions pour lesquelles je ne ferais pas de procès néanmoins, je remercie les démissionnaires pour leurs actions au service de la commune.

Ma volonté est d'agir et de veiller à ce que les Bourdenysiens petits et grands profitent du Bien Vivre à Saint Léger.

Mon équipe et moi-même saurons faire face à cette situation, nous resterons dans l'optique d'offrir une vie meilleure à tous les Bourdenysiens.

Nous sommes nombreux à partager la même envie de faire vivre notre commune, à travailler ensemble pour la rendre plus agréable et plus vivante ainsi nous tenons à remercier les enseignants et les agents qui ont permis une rentrée dans les meilleures conditions, les bénévoles des associations qui participent au bien vivre et qui consolident notre lien social, aux artisans et commerçants qui participent à la vitalité de notre territoire, aux différents services communaux qui permettent à notre commune d'avancer, de se dynamiser et de conserver son attrait.

Comme chaque année, l'été nous a permis d'entreprendre bon nombre de travaux de rénovation dans nos écoles et dans nos bâtiments : dans ce numéro nous vous présentons un résumé des actions menées, des travaux en cours ou accomplis.

La fête de Saint-Léger nous a permis cette année de pouvoir retisser des liens tout en respectant les règles sanitaires afin de partager d'agréables moments et retrouver le plaisir de se rencontrer, car c'est bien ça le Bien Vivre à Saint-Léger.

Pour le milieu associatif, nous tenons à vous remercier de votre fidélité lors du Forum des Associations.

Toute l'équipe Municipale est mobilisée pour agir au quotidien, pour vous accompagner, pour répondre à vos questions et remarques.

Dans les mois à venir, nous engagerons une nouvelle phase de notre mandat en vous donnant davantage la parole, nous allons relancer les Comités de Quartiers, pour développer une démarche citoyenne, nous avons besoin des meilleurs experts de la commune : les Bourdenysiens eux même. Ainsi je compte sur vous pour participer à ce renouvellement de la démocratie locale.

Après ses périodes difficiles, mon équipe et moi-même ne sommes qu'au début de l'aventure et nous tenons à vous assurer que, bien que nous naviguions sur une mer fort agitée, nous saurons garder le cap que nous vous avons annoncé, maintenant que la cohésion de l'équipe nous permet de travailler dans la confiance.

Bien Cordialement
Thery

Remise de chèques aux jeunes diplômés

Madame la Maire a invité les nouveaux bacheliers et titulaires d'un CAP lors d'une petite cérémonie le vendredi 8 octobre dernier. Lors de ce pot d'amitié, un chèque leur a été remis.

Félicitations aux nouveaux diplômés.



Spectacle de clowns

Par les élèves des arts du spectacle de la Marne

Un cirque sous chapiteau vous est proposé pour commencer les fêtes de fin d'année.

Le mercredi 17 Novembre 2021 à 15h.

Le prix des places est de 5 euros pour les enfants et 10 euros pour les adultes.

Venez nombreux voir nos clowns.

Départ du père Biloa et arrivée du père Adrien

Mgr Dominique LEBRUN, archevêque de Rouen, a décidé de confier au Père BILOA une nouvelle charge paroissiale et a été ainsi nommé à la Paroisse de St Sever-St Clément depuis le 11 Septembre dernier.



Mme le Maire et son équipe remercie le Père BILOA et lui exprime tous ses sentiments de gré.

Par ailleurs, la paroisse de Darnétal Val d'Aubette a accueilli le Père Adrien KANENGELE MUKALAYI et l'a installé le 5 Septembre, en l'église de Saint Ouen par le Père Alexandre GERAULT, vicaire général.



En notre nom à tous, nous vous assurons tout le plaisir que nous avons d'accueillir le Père Adrien, mais aussi et surtout toute la volonté que nous avons chacun, de l'accompagner au service de nos habitants, en estimant à sa juste valeur tout ce que le Père Adrien pourra apporter à chacune et chacun.

Nous souhaitons donc la bienvenue de tout cœur sur notre commune au Père Adrien qui se retrouve aujourd'hui sur notre chemin, ce chemin particulier d'un engagement au service des autres, qu'il a choisi solennellement de parcourir.

Chirurgien-Dentiste

Bienvenue dans notre commune au Docteur GRAUR Robert qui remplace le Docteur BARANZELLI parti à la retraite en Aout 21 après avoir soigné les Bourdenysiens pendant 38 ans.

Salle M. Ostermeyer

Pour rendre à la salle Ostermeyer son rôle de polyvalence des tapis moquette ont été acquis pour protéger le parquet.

Médiathèque Jean-René Rouzé

Mercredi 17 novembre

La valise
à Histoires
de
Gallypotts



Horaires/Public : **14h30 - 6/8 ans**
15h45 - 3/5 ans

Durée : **0h30 par séance**

Entrée gratuite - Réservation conseillée



Mercredi 8 décembre

Ateliers Créatifs

« Noël »

Public : **Enfants de 4 à 12 ans**

Horaire : **15h00**

Durée : **1h30**

Activité gratuite - Sur réservation



Mercredi 15 décembre

Contes de Noël

avec

Gallypotts



Horaires/Public : **14h30 - 6/8 ans**
15h45 - 3/5 ans

Durée : **0h30 par séance**

Entrée gratuite - Réservation conseillée



Centre Communal d'Action Sociale

N'oubliez pas le CCAS est là pour vous aider.

Vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie au 02.35.08.40.60.

HOPE : Heureux d'Offrir de Partager et d'Ecouter

C'est une association présidée par Mme BUNEL Christa. Elle est faite de bénévoles qui assurent l'ouverture d'une boutique solidaire de vêtements, des maraudes, des distributions de nourriture et des actions sociales autres.

Les vêtements non utilisés sont recyclés pour, entre autre, faire des briques de combustion (Gerflex).

Boutique solidaire au 108 rue Sadi Carnot à Darnétal

Ouverture le mercredi toute la journée et le jeudi après-midi

Diverses Boutiques solidaires (dépôt /vente)

- **Solidarité textile** 73A rue du général de Gaulle au Houlme - 02.32.10.34.81
- **Frip and co** 13 rue de l'hôpital à Rouen
- **Ressourcerie** Rue de Waddington à Darnétal.
- **Croix Rouge Vesti boutique** 24 rue du Bac à Rouen 02.35.88.04.61

FAJ : Fonds d'Aide aux jeunes

La Métropole Rouen Normandie, par l'intermédiaire du FAJ, a pour objectifs de soutenir les jeunes lors de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, mais aussi d'assurer leur subsistance à l'occasion des situations d'urgence comme, un hébergement dans le cadre d'une prise d'emploi, une formation, le permis de conduire nécessaire à leur projet professionnel... Pour tout renseignement prière de contacter le CCAS au 02.35.08.40.60.

Banque Alimentaire

La collecte nationale aura lieu les 26, 27 et 28 novembre. Un goûter de Noël pour les enfants bénéficiaires avec distribution des jouets sera organisé le Mardi 14 décembre après l'école (16h).

Habitat

Pensez à renouveler vos dossiers de logement tous les ans et 2 mois avant la date de votre demande initiale. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations, nous avons un contingent dédié à notre ville.

Planning Familial

Le planning familial est à votre disposition pour jeunes et adultes au 4 rue d'Elbeuf 76100 Rouen - 02.35.73.28.23

VIE MUNICIPALE

Dépôt sauvage de déchets dans les rues du 19 mars 1962 et de la Prévoyance

Afin de pallier au problème récurrent de dépôt sauvage de déchets sur le secteur de la Rue du 19 Mars 1962, en lien avec la mairie, la Métropole prévoit de mettre en place une collecte des déchets sur chaque résidence gérée par le bailleur Logeo Seine.



De même, un accord a été trouvé entre la Métropole et la résidence Le Parc pour que le camion de ramassage puisse

accéder facilement sur la zone parking de cette dernière leur permettant de reprendre leurs conteneurs.

Logeo Seine envisage de supprimer l'aire de pré collecte au profit de places de stationnement et de créer des jours de pré collecte sur différents points du quartier.

Sur le secteur de la Rue de la Prévoyance, un constat similaire a été effectué et des aménagements ponctuels vont être réalisés.

En plus des conteneurs de Logeo Seine, il a été recensé avec la Métropole, deux bacs fixes appartenant aux pavillons individuels à proximité, ainsi qu'une colonne de collecte à verre pour les riverains.

Afin d'établir une zone propre et installer des jardinières, Logeo Seine s'engage à placer ses bacs à l'intérieur de leur résidence pour ramassage. La Métropole s'engage de la même façon, à déplacer les deux bacs fixes des pavillons dans la rue jouxtant la propriété de Logeo Seine et également de déplacer la colonne de collecte à verre sur un autre endroit.

Amicale Laïque

DU RENOUVEAU A L'AMICALE LAÏQUE

Après ces mois difficiles dûs à la crise sanitaire, nous souhaitons un bon retour aux adhérents et à nos professeures, et une bonne saison sportive avec des nouveautés au sein de l'association.

Notre professeure de gymnastique Manou a quitté l'amicale après 30 ans d'activité où elle a su apporter son dynamisme et son professionnalisme. Elle a choisi de poursuivre autrement sa pratique au sein de la commune. Nous lui souhaitons le meilleur. Nous avons donc le plaisir d'accueillir Mélanie Gaudin pour reprendre les cours de

gymnastique, apporter sa touche personnelle, maintenir et développer cette activité. Mélanie propose de nouvelles séances sportives :

- Des cours de CAF (cardio-abdo-fessiers) à pratiquer à partir de 14 ans.
- Du cross training sera mis en place prochainement.

Le cross training est une discipline faisant travailler tous les muscles du corps. La diversité des exercices à effectuer offre une séance riche et divertissante.

A partir du 8 novembre et jusqu'au 1er décembre, vous pourrez tester gratuitement ce cours le mercredi de 20h à 21h salle Ostermeyer, Maciseni. Venez nombreux pour découvrir cette activité ! N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Bien entendu, Mélanie assure également des cours de gym douce, pilâtes et stretching.

Vous pouvez encore vous inscrire à tous les cours proposés par l'Amicale en vous présentant directement aux cours. Notre programme est directement accessible sur le site de la mairie. Mélanie (Gym adulte), Alexandra (Renforcement musculaire), Isabelle (Danse Jazz), Sylvie (Sophrologie), Amandine (Danse du Monde) et Stéphanie (Zumba) seront ravies de

vous accueillir dans les différentes salles municipales (cf plan et horaires sur site de la mairie) mises à notre disposition.

Un cours d'essai est toujours possible.

Isabelle reprend cette année les stages de Danse Jazz que vos enfants aiment tant pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez nous suivre sur instagram et facebook et pour tout renseignement, contacter :

amicalelaiqueslbd@gmail.com

L'Amicale tient à remercier les adhérents pour leur fidélité et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et espère les voir s'épanouir dans l'activité de leur choix.

Par ailleurs, l'Amicale félicite Amandine pour la naissance de son bébé. Après deux années sans spectacles, nous avons hâte de retrouver les élèves des cours de Danse Jazz et de Danse du monde pour une représentation de fin d'année.

Bonne année sportive à tous.

Sucre d'orge

Cette année vu la crise sanitaire, seulement quelques assistantes maternelles de l'association Sucre d'Orge ont eu le plaisir de présenter leur spectacle sur le thème du cirque aux parents des petits dont elles ont la garde.

Tous les petits clowns ainsi que leurs assistantes maternelles ont fait le bonheur des parents, c'était une très belle représentation dans un magnifique décor orné des activités faites par les petits lors des matinées créatives.



Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle et de sa subvention, sans qui nous ne pourrions pas continuer. L'association Sucre d'Orge est joignable par mail : assosucedorge@laposte.net si vous êtes intéressé par ce que nous proposons, pour la recherche de votre future assistante maternelle nous vous donnerons la liste de nos membres. Notre prochain spectacle au lieu en décembre 2021.



Entente Athlétique du Plateau Est (EAPE)

SIMON LOUVET : 29e aux Championnats de France Minimes

Le Bourdenysien Simon Louvet, a su se frayer un chemin parmi les 40 meilleurs minimes 1ère année (nés en 2007) en participant à la Finale Nationale des Pointes d'or début Juillet à Tours. Une qualification qui récompense une belle progression tout au long de la saison & une belle polyvalence : la qualification est possible sur le cumul de 3 épreuves.

Avec 89pts, Simon améliore d'1 point son total record, le Jour J ! Sur le 100m haies, il est à quelques centièmes de son record (16"16). Simon fait mieux au 120m avec une nouvelle marque en 14"64. Le dimanche matin, il envoie son Javelot à 34m45, très proche de son record. Au final, Simon prend la 29e place Minime 1ère année. Une belle performance pour le jeune athlète de l'Entente Athlétique du Plateau Est (EAPE).



Judo-Club de Saint-Léger

Le dimanche 26 septembre, notre club était représenté au tournoi international par équipe de Rouen. Des gros clubs parisiens ainsi que d'autres pays étaient présents.

Handi Dumba remporte la 2^{ème} place

Et notre équipe Benjamin remporte la 3^{ème} place composée de :

- Lucas Pellereau
- Kenzo Lucas
- Camille Lelouard
- Issa Delahaye

Félicitations à eux .

Le samedi 9 octobre a eu lieu le premier tournoi satellite minimes. Nous avons eu le plaisir de l'organiser et cela a été une grande réussite. Nos bénévoles se sont surpassés pour accueillir au mieux tout le département. Nous n'avons eu que des bons retours, que ce soit des profs de la Seine-Maritime ou des représentants de la fédération française de judo. Je tiens à remercier tous ces bénévoles qui ont œuvré pour le bon déroulement de ce tournoi.

Merci aussi au comité départemental de judo de nous avoir fait confiance pour l'organisation de ce championnat. Un grand merci aussi à nos sponsors pour l'aide apportée.

Le club tient à remercier aussi fortement la municipalité qui nous soutient sans relâche, qui a été présente tout le long de cette organisation et la présence

de plusieurs élus, qui ont remis des médailles aux judokas du département, Madame le Maire, M. Fossard, ainsi que M. Garin.



Voici les résultats :

- Handi Dumba 1^{er}
- Simon Berline 1^{er}
- Nicole Hébert Inaya 2^{ème}

Handi et Simon sont sélectionnés pour le tournoi international d'Harnes en intégrant le groupe élite du département. Inaya intègre elle aussi le groupe élite du département et est sélectionnée pour le circuit régional d'Agneaux.

Un grand bravo à eux trois le travail paye, on continue le travail.

Melvyn Fouquerel
Directeur technique Judo Club
Saint-Léger-du-Bourg-Denis



L'arbre en pot

Après deux années d'activités restreintes, c'est avec un grand plaisir que les membres de l'Association Arbre en Pot se sont à nouveau réunis à la salle Bondu pour travailler leurs arbres.



Ligatures, tailles, boutures et bonne ambiance se sont invités à l'atelier. Les formateurs ont ainsi pu conseiller les nouveaux arrivants et les plus avancés dans la formation de leurs arbres afin de préparer la saison hivernale.

Les rendez-vous vont pouvoir reprendre leur rythme à raison d'une réunion tous les quinze jours (hors vacances scolaires) avec en alternance la journée du samedi pour l'atelier et son mercredi pour les formations théoriques à thème de 20h à 22h.

Les 25 et 26 septembre, le club a participé à l'exposition Régionale d'Octeville sur Mer, où plusieurs membres ont pu exposer des arbres. Cette exposition a été une belle réussite.

Les prochains rendez-vous sont programmés le mercredi 10 Novembre pour la formation à thème et le samedi 20 Novembre pour l'atelier sur la journée à l'Espace Jean-Claude Bondu. Le nouveau calendrier pour l'année 2021/2022 est consultable sur le site Arbre en Pot Rouen.

Nous remercions la mairie de Saint-Léger-du-Bourg-Denis pour la mise à disposition de la salle Bondu.

Comité d'entraide aux anciens

Le comité d'entraide a été créé en 1948. Le 11 mars, exactement. Monsieur Leboucher, conseiller municipal pendant le mandat de Monsieur Bellet (1946-1971) eut cette généreuse idée de réunir des personnes prêtes à donner de leur temps pour aider, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, certaines personnes âgées dans la misère.

La municipalité de l'époque approuva cette initiative locale, apporta son concours administratif. Ce comité rédigea ses Statuts et en association, selon la loi 1901, fit connaître à toute la population son but et les actions à mettre en œuvre pour parvenir sur du long terme à proposer des produits alimentaires, des vêtements, du bois de chauffage et autres besoins de base pour quatre-vingt vieux dénombrés dont quarante vraiment dans la misère.

En cette fin d'année, proche de l'année 2022, le comité est toujours actif. A partir des années 1970, ce n'était plus de misère dont il est question mais de lutte contre la solitude, l'un de ces maux du siècle actuel où les conditions habituelles de convivialités et de rencontres amicales sont mises à mal.

Le but du comité est, et restera, de réunir, d'agir pour les anciens, d'avoir des occasions de créer des liens comme cela a été fait depuis de nombreuses années par des bénévoles désintéressés et motivés, avec le seul souci d'aider et faire plaisir.

Entre autres, donner la possibilité d'une rencontre hebdomadaire, d'une sortie organisée, d'un moment de loisirs à partager. Participer à un repas annuel et pouvoir choisir le contenu du colis de Noël deviendront des activités essentielles qui doivent se maintenir pour tenter d'assurer une agréable vie en société aux personnes âgées.

Colis des anciens

Pour recevoir le "colis des anciens" en fin d'année et les activités programmées de l'association, le comité invite les personnes nées en 1951 à s'inscrire, en téléphonant au 02.35.08.04.91.

(Veuillez préciser sur le répondeur que votre appel concerne votre inscription sur la liste des personnes âgées de Saint-Léger-du-Bourg-Denis)

Amicale des Anciens Combattants

Libération de Saint-Léger-du-Bourg-Denis : 29 août 1944.

A date anniversaire de la Libération de la commune de Saint-Léger, dimanche 29 août dernier, au monument aux Morts, en la présence de Madame Théry, maire de la commune, les élus, les anciens combattants ATM, les représentants d'associations et les habitants ont rendu hommage aux soldats canadiens et aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. Sur le parvis de la mairie, dans l'évocation historique prononcée par le président de l'amicale des anciens combattants, a été rappelé la distribution faites de bonbons, de chocolats, d'oranges, de chewing-gums par les libérateurs; des "verres de cidre" servis à chacun des soldats, aux élus et aux habitants venus, avec joie et émotion, applaudir et remercier le détachement de la 1^{ère} Armée canadienne.



Egalement la hardiesse des plus jeunes faisant le tour des quartiers grimpés sur les chars, d'autres cueillant des fleurs dans le jardin de leurs parents pour les offrir aux soldats, du troc de tabac contre des tomates et des fruits avec les plus âgés, du grand embouteillage dans l'étroite rue de l'Eglise provoqué par le croisement des chars, mais aussi et surtout de la pose au fronton de la mairie, à 13 heures, du Drapeau tricolore, avant l'arrivée officielle des soldats alliés. Geste de bienvenue patriotique de Monsieur Renard, secrétaire de mairie en concertation avec les élus, mais audacieux en la circonstance, car les communes proches n'étaient pas encore toutes libérées.

77 ans après la Libération, le rendez-vous avec l'Histoire n'a pas été manqué et s'est terminé, après le lever de Drapeau et l'Hymne national, autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Hommage à des bénévoles disparus

Les morts sont les invisibles, mais ils ne sont pas les absents, à écrit Victor Hugo.

Lionel Bavant, porte drapeau de l'amicale des AC/ATM et Hélène Tamion, membre du comité d'entraide aux anciens ne sont pas absents dans nos souvenirs. L'exemple de "leur bénévolat" n'a pas pu être évoqué à la parution des deux derniers BVSL, mais l'occasion nous est donnée, à la sortie du n° 133 de pouvoir citer leurs noms et ainsi leur rendre l'hommage qu'ils méritent pour avoir contribué au bien-vivre à Saint-Léger en développant, dans le bénévolat, la fidélité, l'amitié et la solidarité, comme d'autres amis disparus avant eux chers aux cœurs des membres des deux associations.

Guillaume PROSPER BOULANGER

(Né en 1812, décédé en 1887), maire de la commune de 1842 à 1884.

En complément à l'article sur le "Château Boulanger", paru dans le BVSL n° 132 de mai 2021.

Pour permettre la construction de la première mairie, Guillaume Prosper Boulanger a offert à la commune, en 1850, un terrain de 19 ares (1900 mètres carrés), et non de 19 hectares (190 000 mètres carrés). Il avait acquis cette propriété de M. Prosper Pimont, en 1839.

Le terrain, sur lequel a été édifié le "Château Boulanger" a été acquis de M. Sasle-Déchamps le 29 juin 1833 (étude de Maître Varenque, notaire).

La durée des mandats de maire de Guillaume Prosper Boulanger, inscrite sur sa tombe (47 ans) est manifestement surfaite. Lors du conseil municipal du 24 juin 1840, il est installé comme conseiller élu le 31 mai 1840 ; son nom s'écrit alors Boulenger. Le conseil suivant (10 août 1840) refuse d'installer M. Renoult, le maire nommé par le préfet ; le litige motivant ce refus bloquera le fonctionnement du conseil pendant presque deux ans. Guillaume Prosper

Boulanger sera finalement nommé maire par le préfet, puis installé par le conseil municipal du 12 janvier 1842. Il sera ensuite toujours nommé par les préfets des différents régimes, jusqu'à la IIIème République qui le verra élu au suffrage universel (en 1876, 1878 et 1881). Son mandat prend fin le 18 mai 1884, à l'installation de son successeur, Monsieur Edouard Sasle-Déchamps.

Guillaume Prosper Boulanger aura été conseiller municipal 1 an, 6 mois, 17 jours (du 24 juin 1840 au 11 janvier 1842), puis maire 42 ans, 3 mois, 6 jours (du 12 janvier 1842 au 18 mai 1884), soit un total de 43 ans, 9 mois, 23 jours au service de la commune de Saint-Léger.

Jean-Louis de Freitas, contributeur à l'ancien Comité des Sages.

Sources : Registres des comptes-rendus du conseil municipal de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Archives Michel Moreau, contributeur à l'ancien comité des Sages.

A voir sur le site web de la commune "ville-stleger76.fr", rubrique "Vivre à Saint-Léger" puis "Articles du comité des Sages" pour lire ou relire le texte concernant "les élections municipales à Saint-Léger... autrefois".

Les bagnards de Saint-Léger-du-Bourg-Denis

Au XVIII^{ème} siècle : évènements concernant deux Bourdenysiens

Louis PIEDNU, né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis le 29 décembre 1776, fut condamné, à Rouen le 20 Frimaire An 5 (11 décembre 1795), à 8 ans de bagne pour vol de coton. Un autre condamné était Paul Denis RAZ (ou Rasse), né à Saint-Léger-du-Bourg-Denis le 26 janvier 1766 (date de condamnation et peine inconnues).

Ces deux condamnés furent, comme les quatorze Darnétalais repérés, affectés au bagne de Brest.

Les bagnards de Toulon et de Brest participèrent aux travaux d'agrandissement des arsenaux. Ces bagnes portuaires métropolitains fermèrent en 1852, les forçats restants furent alors transférés en Guyane. Le bagne de Brest, qui pouvait loger plus de 3000 forçats, a fonctionné de 1749 à 1852. Un tiers des détenus y sont morts, soit environ 20000 sur 60000.

Jean-Louis De Freitas, contributeur ancien comité des Sages.

Sources : Archives Michel Moreau, contributeur à l'ancien comité des Sages.

Comment c'était avant... l'activité commerciale à Saint-Léger ?

Entreprises et activités commerciales à Saint-Léger-du-Bourg-Denis en 1902

L'annuaire de la Seine-Inférieure, de 1902, nous donne une idée des activités locales :

- **Agriculteur** : M. Sasle ;
- **Bouchers** : Bisson, Saumon ;
- **Boulangers** : Meninville ;
- **Cafetier** : veuve Durand ;
- **Chaudronnier** : Leroy ;
- **Chaux hydraulique** : Deshayes ;
- **Colle pour encollage** : Damerval ;
- **Coton (déchets de)** : Risser ;

- **Coton (filateur de)** : Lavoisier et Cie ;
- **Epiciers-cafetiers** : Boulanger, Ed. Branlot, Alb. Dupré, P. Dupré, Farin, Fillatre (tabac), Harlé, Hébert, A. Jullien, Leclerc, Pigache, Poyer, Zellner ;
- **Grainetier** : Micaux ;
- **Teinturier** : Blondel (chimiste) ;
- **Teinture en tous genres sur filés** : Jullien-Valentin et Duhaut.
- **Propriétaires-rentiers** : Sasle-Déchamps (maire) ; veuve Boulanger, veuve Lavoisier.

Il y avait donc 14 cafés pour 1 339 habitants et 3 propriétaires-rentiers ! C'était une autre époque...

L'équipe éditoriale a pensé présenter à chaque numéro du BVSL, une entreprise et un commerce de la commune. Pour ce numéro nous commençons avec l'entreprise SETED et l'Horticulture GUÉRILLON.

SETED SARL

Entreprise familiale depuis 1969, sur 250 m², SETED est spécialiste de la vente de l'électroménager toute marque. Ils proposent des appareils électroménagers.

SETED assure le SAV, les dépannages, l'installation d'alarme, la pose et le réglage d'antennes terrestres et paraboliques, la livraison à domicile. L'entreprise vient de lancer une nouvelle activité : la vente de cuisine et de literie. Les 3 gérants et leur employé vous attendent du lundi au samedi.

Nous tenons à les remercier pour leur don d'un téléviseur à une famille bourdenysienne en grande difficulté. La dernière petite fille a hurlé de joie, elle pouvait enfin voir son dessin animé préféré.

SETED : 3, rue Sainte Marguerite – 76160 Saint-Léger-du-Bourg-Denis – 02 35 08 34 51



Horticulture GUÉRILLON

Entreprise familiale reprise en 1988 par M. et Mme Guérillon qui produit des plantes proposées à la vente.

Ils produisent sur plus de 8 Ha de pépinières des arbres d'ornement pour votre jardin mais aussi des fruitières et autres plantes vivaces. Cultivé en pleine terre cela garantit des végétaux plus forts et une meilleure reprise dans les jardins. Les serres s'étendant sur plus de 2000 m² afin de garantir un grand choix de plantes : chrysanthèmes, bégonias, pensées, plantes exotiques, graminées, bambous etc.

M. et Mme Guérillon et Quentin peuvent vous prodiguer des conseils. Récemment, l'équipe s'est agrandie par le recrutement d'un apprenti. Des chèques cadeaux en bois des artisans du végétal peuvent être achetés. Ils vous reçoivent du mardi au dimanche matin.

Horticulture Guérillon : 1143 route de Lyons - 76160 Saint-Léger-du-Bourg-Denis - 02 35 08 10 70



La Métropole Rouen Normandie met en place un plan de relance du commerce en trois volets.

1 – Des chèques cadeaux à l'échelle de la Métropole : En renfort ou en élargissement des dispositifs existants, la Métropole propose la commercialisation de chèques cadeaux à l'échelle du territoire métropolitain. Ce dispositif favorise les dépenses dans l'économie locale. Les chèques cadeaux sont commercialisés auprès des particuliers ou des employeurs qui souhaitent en faire profiter leurs salariés.

2 – Un fonds de soutien en faveur du commerce de centre-ville : La Métropole crée un fonds de 250 000€ pour soutenir financièrement les actions collectives portées par les associations d'artisans-commerçants du territoire en faveur du commerce de centre-ville : projets d'animations, d'événements, ainsi qu'expérimentation et développement d'outils innovants.

3 – Campagne de promotion et de communication : La Métropole travaille à une campagne de communication avec pour objectif de valoriser le tissu commercial et artisanal local, en mettant en avant le « consommer local ». L'enveloppe mobilisée pour la mise en place de cette action est de 70 000€.

Haies et clôtures

C'est la période pour tailler les haies. Nous vous rappelons que la hauteur maximum est de 2m et la taille doit être au droit de la clôture.

Pour toute pose ou modification de clôture, depuis 2017, une demande d'autorisation obligatoire et gratuite doit être faite à la mairie, comme pour les cabanes de jardin supérieur à 9m² ; une clôture faite sans autorisation peut obliger une remise en conformité à la demande de la Métropole à la charge du propriétaire et même à la vente.

Demandes d'autorisation à effectuer auprès de la mairie

- Clôtures (cf ci-dessus) *
- Vide-greniers
- Travaux d'embellissement (façade, toiture, fenêtre ...) nécessite un renseignement en mairie (conformité au Plan Local d'Urbanisme).
- Toute modification ou travaux sur la voie publique sera soumis à la métropole pour accord et fera les travaux aux frais du demandeur.

L'occupation de la voie publique (échafaudage, benne, dépôt de matériaux.) doit faire l'objet d'un arrêté en mairie (gratuité).

Tous les travaux d'urbanisme dans la commune sont gérés et réalisés par la Métropole. Dans le domaine privé c'est à la charge des propriétaires sous son contrôle par rapport au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Projet de nouvelle ligne de bus

En concertation avec les services de la Métropole, et après plusieurs réunions, le projet de la ligne 14 consisterait à relier Darnétal au plateau est via Saint-Léger (fréquence de 35 minutes).

Concernant la ligne 20, le terminus sera systématiquement à la mairie de Saint-Aubin-Epinay.

Pollution dans le Robec

Une pollution a été signalée dans le Robec, affluent de la Seine sous la forme d'une irisation de couleur blanche. Après constatations, la source de pollution a été identifiée, il s'agit d'un déversement de peinture à l'eau utilisée pour le marquage routier, dans le réseau pluvial d'une station de lavage d'une entreprise de Darnétal implantée à proximité du Robec. La Métropole condamne fermement tout comportement polluant sur le territoire.

Notre commune est en corrélation avec l'avis de la Métropole contre la pollution de notre rivière et tous les comportements ou types polluants.

Circulation

La commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis va devenir une ZONE à 30Km/h sauf les 2 grands axes (route de Lyons et côte de Waddington) qui restent à 50Km/h et les secteurs en Zone de Rencontre limités à 20Km/h avec priorité aux piétons et cyclistes. Dans ces zones de rencontre conformément au code de la route, le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements matérialisés.

Rappel : Il y a beaucoup d'impasses à Saint-Léger-du-Bourg-Denis, le code de la route précise que toute sortie d'une impasse n'est pas prioritaire.

ZFE-m (Zone à Faibles Émissions mobilité)

Tous les véhicules utilitaires et poids lourds possédant une vignette non classée 4 et 5, à compter du 1^{er} janvier 2022 ne pourront plus circuler dans Rouen ni dans les 15 communes limitrophes de Rouen dont Saint-Léger fait partie. Nous vous signalons que notre commune a voté contre cette décision par deux fois.

A ce titre vous pourrez voir prochainement sur les panneaux d'entrée de ville, une nouvelle signalisation rappelant à ces véhicules l'interdiction de circuler.



Les différentes vignettes Crit'Air (voir BVSL n°132 pour plus de détails)

Ça s'est passé de mai à octobre 2021, retour sur :

Du 29 mai au 6 juin 2021

Semaine culturelle dans le parc George Sand : Une exposition street-art de l'artiste bourdenysien LKsir dans les salles du RDC du centre culturel George Sand, des lectures de textes par les comédiens.ne.s de Continents Comédiens & des spectacles en extérieur, dans le parc : danse africaine, concerts, clowns, conte et théâtre. Le public de retour et des bons moments partagés. Ça a fait du bien après cette longue période sans culture !

On espère bien pouvoir renouveler cette semaine culturelle en 2022, du 14 au 23 mai, avec de nouvelles interventions artistiques. A vos agendas...



Samedi 19 juin 2021

Journée de méditation en pleine conscience parmi les arbres dans le Parc George Sand et création intuitive avec la terre l'après-midi. En compagnie de Claire Cornet, art thérapeute et musicologue. C'était samedi 19 juin, de 10h00 à 17h00. Au programme : sérénité, calme et détente. De belles rencontres... Bref, encore une journée qui a fait du bien.



Mardi 24 août 2021

Grâce à la Métropole, dans le cadre de Rouen Plein R et à la Cie Les BARJES, nous avons accueilli 2 gars trop sympas pour un spectacle qui a ravi petits et grands : **JOE & JOE**. 70 personnes étaient présentes ce soir là. Belle ambiance !



Samedi 4 septembre 2021

Saint Léger en Fête a accueilli beaucoup de monde d'ici et d'ailleurs dans une ambiance très conviviale ! Des animations gratuites pour petits et grands, des concerts avec 3 groupes qui ont mis le feu au stade : DOUBLE 7, CHATEAU BRUYANT & SKABADA TSOIN TSOIN. Pour clôturer la fête, une déambulation nocturne féerique "VOYAGE DANS LES ABYSSES", moment magique...



Vendredi 22 et samedi 23 octobre 2021

8^{ème} édition du Festival Rock'N'Aubette : gros succès !

Cette 8^{ème} édition du Festival Rock'N'Aubette re et reportée, fut ce week-end là, une très belle aventure partagée avec tous les musicien.ne.s, ingénieurs du son au top, bénévoles du comité rock et Continents Comédiens qui, faute de Foodtrucks, ont pu se mobiliser au pied levé pour assurer une petite restauration bien appréciée, Séverine et Mo de la brasserie locale Co-Kot' (bien appréciée aussi !).

Sans doute l'effet post covid... le Public tant attendu était au rendez-vous, nombreux et heureux ! Une jauge complète les 2 soirs et me voici une femme heureuse ! Au-delà des disponibilités et du talent de chacun.e qu'il m'importe de souligner, c'est aussi leur sourire et leur bonne humeur qui ont permis de beaux moments de partage et de convivialité durant ces 2 soirées incroyables !



Les espaces extérieurs, ingénieusement installés par les services techniques de la commune, ont permis une belle convivialité tout au long des soirées.

Tout ça fait du bien ! Que résonne encore longtemps le rock'n'roll dans notre bel espace ! Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition... Retrouvez les photos et vidéos des 2 soirées avec le lien ci-dessous :

<https://www.facebook.com/Rock-N-Aubette-285824998550134/>

Samedi 9 octobre 2021

Qu'on se le dise - **MARCUS est super sympa** ! Le public, peu nombreux (dommage...) a goûté à son humour doux, sucré, parfumé à l'eau de rose... Ce fut une belle rencontre et encore un bon moment partagé dans notre bel Espace Yannick Boitrelle.



Du 25 au 29 octobre 2021

Stages théâtre enfants animés par Marie et Jeanne de la Littoralité Francophone de Darnétal. 14 enfants ont répondu à l'appel de la scène.

Présentation des travaux de stage en fin de session, vendredi 29 octobre.

À vos agendas...

Samedi 4 et dimanche 5 décembre 2021

Bientôt les fêtes de fin d'année et des cadeaux à dénicher...

C'est l'occasion de venir découvrir l'exposition des **"Talents cachés d'ici et d'ailleurs"** au centre culturel George Sand, dans les salles du RDC. Talents d'ailleurs : Rose-Marie Arrivé (peintures) et Véronique Lecavelier (objets de décoration).

Il reste 3 places pour des talents bourdenysiens (dessins, sculpture, bijoux...)

Faites vous connaître auprès de l'ACLA :
Isabelle Poirrée - 02 35 08 04 24 -
acla76@wanadoo.fr



Dimanche 12 décembre 2021

"Le Noël magique de Draco" à l'Espace Yannick Boitrelle, spectacle co-organisé avec l'association bourdenysienne l'école en balade, pour les enfants de Saint Léger, ou scolarisés à Saint Léger et les enfants du personnel communal. Sur réservation uniquement.



Dimanche 16 janvier 2022 : Ciné-loto avec Manuela Leconte et Vincent Bénard. Information à venir.

Dimanche 30 janvier 2022 : représentation théâtrale par la troupe des Dits d'Ascalie. "Feydeau sens dessus dessous" au profit de l'association "Manger la vie". Information à venir.

Du 7 au 11 février 2022 : nouveau ! Stage d'expression sophrologie et théâtre pour les enfants, animé par Christelle Juillet, sophrologue et comédienne. Information complémentaire à venir. **Pour les adultes : samedi 2 et dimanche 3 avril 2022.**

Du 4 au 6 mars 2022 : 2^{ème} édition-bis du Festival Ô Féminin organisé par Continents Comédiens, en partenariat avec la troupe les Oiseaux de Pas Sages et la commune de Saint-Léger. Programmation à venir. Événement à ne pas manquer !

Ce programme est susceptible de modifications et reste soumis aux mesures sanitaires en vigueur.

Informations et réservations auprès d'Isabelle POIRREE :
02 35 08 04 24 - acla76@wanadoo.fr

L'école en balade

Quel plaisir de se retrouver !

L'école en Balade est heureuse que l'amélioration de la situation sanitaire lui permette de reprendre ses actions avec VOUS, pour NOS ENFANTS !

Après cette période difficile, les écoles vont pouvoir à nouveau offrir des sorties scolaires (avec certaines limitations encore aujourd'hui), que nous co-finançons avec la Mairie.

Nous pouvons aussi reprendre nos activités gratuites habituelles destinées aux enfants.

Au programme dans les prochains mois :

- La vente des chocolats de Noël, dont les catalogues ont été distribués dans les cahiers des élèves.
- La boum d'Halloween le 13 novembre au théâtre Yannick Boitrelle à 20H. Nous attendons vos enfants pour une monstrueuse partie !
- Le spectacle de Noël, coorganisé avec Isabelle de l'Acla le 12 décembre (infos à venir).

L'association tiendra également son AG le 03 décembre à 20h30.

Evidemment les activités reprenant, nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux bénévoles. Même pour quelques heures dans l'année, n'hésitez pas à nous rejoindre. Les activités se passent toujours dans de la bonne humeur et permettent de faire des connaissances.

Et surtout, prenez toujours soin de vous.

A bientôt !

Si vous avez des idées d'actions que l'on pourrait mettre en place, des questions : Contactez-nous !

ecole.en.balade@gmail.com



École René Coty 2

Randonnée "Nettoyons la Nature" :

Vendredi 24 septembre 2021 les classes de CM1-CM2 (Mme Grémont - Mme Delaey) et CM2 (M. Gilliers) ont ramassé les déchets dans le Bois du Roule. Les élèves des classes de CE2-CM1 (Mme Akroud) et CM1 (Mme Valerio) se sont occupées de nettoyer le centre-ville de Saint-Léger.



Les élèves ont trouvé à peu près 25 kg de déchets. C'était surtout des canettes, des mégots, des masques, des bouteilles en verre et aussi en plastique.

Avant d'aller en randonnée, les enseignants leur ont distribué une paire de gants et une chasuble à chacun. Cette action a permis de protéger la nature en ramassant les déchets.

Quelques élèves de CM2 et de CM1 ont été interviewés à propos de la randonnée "Nettoyons la Nature" : ils disaient à peu près tous qu'ils ont bien aimé, qu'il y avait beaucoup de déchets et certains ont ajouté qu'ils sont tombés, mais tous se sont surtout amusés !

Plus de commentaires sur le blog de l'école : <https://blogs.ac-normandie.fr/renecoty2/index.php/>

Merci aux profs pour cette idée !

FCPE

Les parents élus FCPE sont heureux que l'année 2021-22 reprenne dans de meilleures conditions que les années passées. Ils remercient les parents ayant voté, afin qu'ils puissent les représenter lors des conseils des écoles auprès des équipes pédagogiques et de la mairie.

Cette année encore, ils suivront avec attention les conditions de scolarité des enfants et défendront l'intérêt des enfants. Ils espèrent également pouvoir remettre en place la fête des écoles, afin d'offrir un moment de partage entre les familles et les équipes pédagogiques.

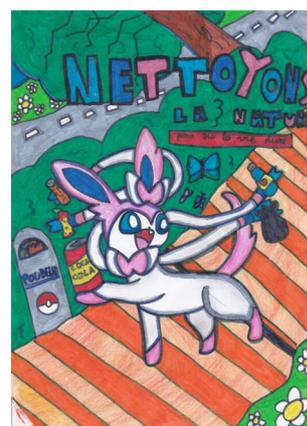


Vous pouvez nous contacter à tout moment pour toute question ou remarque sur le fonctionnement de l'école et du périscolaire à l'adresse mail suivante :

fcpe.saintlegerdubourgdenis@gmail.com

Vous serez informés dans les cahiers de liaison des enfants par les parents élus.

Pour que nos enfants aient un bel avenir, offrons-leur une belle école !



La Classe de CM1-CM2.

Tribune de la majorité

Depuis notre installation le 26 mai 2020 et dans un contexte de pandémie inédit et très difficile causant des difficultés et certaines incompréhensions, nous avons repris les dossiers laissés par la municipalité précédente. Malgré ce contexte, Madame le Maire a démontré son savoir-faire et sa ténacité. Conformément à nos engagements, la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement en 2020 et en 2021, a permis de retrouver des marges de manœuvres pour financer les investissements nécessaires sans recourir à l'augmentation des taux des impôts locaux et sans nouveaux emprunts.

Elles ont permis également d'assurer le remboursement des annuités d'emprunts. Ainsi le montant des investissements en 2020 s'est élevé à 92 229 € et celui réalisé ou engagé en 2021 à 136 094 €. Nous avons pu améliorer les locaux scolaires avec notamment l'ouverture d'une 6^{ème} classe en achetant du mobilier, la mise en conformité de l'électricité dans les 3 écoles, la peinture du restaurant scolaire et le remplacement des volets roulants de l'école maternelle, l'achat de matériel, la mise aux normes de la cantine. Des diagnostics pour 27 585 € vont permettre la réfection voire la réhabilitation de bâtiments et des logements communaux.

Nous avons mis aux normes des équipements sportifs et des jeux communaux, les devis sont signés mais suite au manque de marchandise, les travaux seront réalisés en 2022.

Par de nombreuses réunions et commissions à la Métropole par Mme le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux ont fait avancer des dossiers communaux comme la sécurisation des rues du Vieux Château et du Vert Buisson. Il reste encore de gros dossiers à régler comme le respect de la loi ADAP - Agenda d'Accessibilité Programmée.

Tribune de l'opposition

Chers Bourdenysiens, chères Bourdenysiennes,

Nous dénonçons depuis un an et demi le manque de communication, de projets et de concertation de la majorité municipale.

Ces dernières semaines, 8 conseillers de la majorité ont donné leur démission dont 2 adjoints au maire : démissions justifiées par l'absence de transparence, de communication et l'absence de délégations.

Aussi, certains élus de la majorité, ainsi que notre groupe sont en désaccord avec la réponse de Mme le Maire parue au "Bulletin de Darnétal" dans son édition du 21 septembre mettant en cause notamment les qualités professionnelles de l'ancienne Directrice Générale des Services.

Le dernier conseil du 23 septembre a été mouvementé et une fois de plus, le public a été exilé dans une salle voisine d'où il était difficile d'assister aux débats. Aujourd'hui, nos associations et le bien vivre à Saint Léger sont fragilisés.

Grâce à votre engagement et aux 378 signataires de la pétition, le projet de déménagement de la médiathèque est suspendu.

Enfin, la fête de Saint Léger a été l'occasion de se retrouver. Il faut saluer l'investissement sans faille du service culturel, de l'association "l'école en balade" et des agents communaux, dans la réussite de cette manifestation.

Vos 5 élus "St Léger Autrement"



Toute la Ville dans votre poche avec l'application St-Léger76

Consulter les dernières actualités, signaler un problème sur l'espace public, trouver tous les services à proximité à l'aide d'une carte interactive géolocalisée... autant de fonctionnalités proposées par "St-Léger76", l'application mobile officielle de la Ville de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, disponible gratuitement sur App Store et Google Play.

Vous pouvez accéder facilement à des informations pratiques comme les numéros d'urgence, ainsi que la carte des lieux importants de la Ville.

Des notifications vous alertent en temps réel des informations importantes et vous pouvez choisir les thématiques auxquelles vous souhaitez vous abonner.

L'application est modulable, vous pouvez organiser l'écran d'accueil afin de ne retenir que les fonctionnalités qui vous intéressent.

Agenda

Mercredi 17 novembre à 14h30 et 15h45 :

Médiathèque Jean-René Rouzé : la valise à histoires de Gallypots

Mercredi 17 novembre à 15h00 :

Esplanade de la Mairie : spectacle de clowns sous chapiteau par les élèves des arts du spectacle de la Marne

Samedi 04 et Dimanche 05 décembre :

Centre culturel G. Sand : exposition "Talents cachés d'ici et d'ailleurs"

Mercredi 8 décembre à 15h00 :

Médiathèque Jean-René Rouzé : ateliers créatifs "Noël"

Dimanche 12 décembre :

Espace Yannick Boitrelle : spectacle de Noël "Le Noël magique de Draco"

Mercredi 15 décembre à 14h30 et 15h45 :

Médiathèque Jean-René Rouzé : contes de Noël avec Gallypots

Dimanche 16 janvier :

Espace Yannick Boitrelle : ciné-loto avec Manuela Leconte et Vincent Bénard

Du 20 Janvier au 19 Février :

Recensement de la population

Dimanche 30 janvier :

Espace Yannick Boitrelle : représentation théâtrale par la troupe des Dits d'Ascalie "Feydeau sens dessus dessous"

Du 07 au 11 février :

Espace Yannick Boitrelle : stage d'expression sophrologie et théâtre pour les enfants

Samedi 02 et dimanche 03 avril :

Espace Yannick Boitrelle : stage d'expression sophrologie et théâtre pour les adultes

Du 04 au 06 mars :

Espace Yannick Boitrelle : 2^{ème} édition du festival Ô Féminin

Etat civil du 20/03/21 au 09/10/21

La Municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

- June ROUET, née le 17/04/2021
- Antoine FICHOU, né le 30/04/2021
- Baptiste WAGNER, né le 10/06/2021
- Paula RAKOTOARIVONY FLAVIGNY, née le 11/06/2021
- Anna VINCENT, née le 14/06/2021
- Augustin DESCHAMPS, né le 18/06/2021
- Maélo BERNARD, né le 14/07/2021
- Margot TANCRE, née le 05/08/2021
- Périne GRESLEBIN, née le 11/08/2021
- Timothée LOZIER, né le 24/08/2021
- Camille LALLEMAND, née le 18/09/2021
- Adrien KESIC, né le 06/10/2021

...ses voeux de bonheur à :

- Myriam HILMI et Nicolas BARBIER, mariés le 29/05/2021
- Sophie PAULEAU et Nicolas LOPES, mariés le 05/06/2021
- Pauline MARTIN et Florient RATEL, mariés le 19/06/2021
- Mélanie HEUZE et Damien DEVAUX, mariés le 14/08/2021
- Maéva GRANULANT et Andréas LE CHEVREL, mariés le 14/08/2021
- Mélanie DELAMARE et Antoine WAGNER, mariés le 04/09/2021
- Catherine MARTIN et Joël MORIN, mariés le 25/09/2021

... ses sincères condoléances aux familles endeuillées

- Jocelyne HEBERT, décédée le 20/03/2021
- Marie GRUEL, décédée le 05/05/2021
- Lucien CORDIER, décédé le 12/05/2021
- Jannick DEBESQUE, décédé le 08/06/2021
- Monique BERSOULT, décédée le 13/06/2021
- Sylviane GOBERT, décédée le 20/07/2021
- Christiane DRANGUET, décédée le 07/08/2021
- Janine LEFEBVRE, décédée le 11/08/2021
- Corinne MORICE, décédée le 17/08/2021
- Michèle MALBETE, décédée le 21/08/2021
- Edith CHRETIEN, décédée le 15/09/2021
- Jean-Claude DECOUFLED, décédé le 30/09/2021
- Jeanne DUBOC, décédée le 09/10/2021